B. N. C.
FIRENZE
1160
5

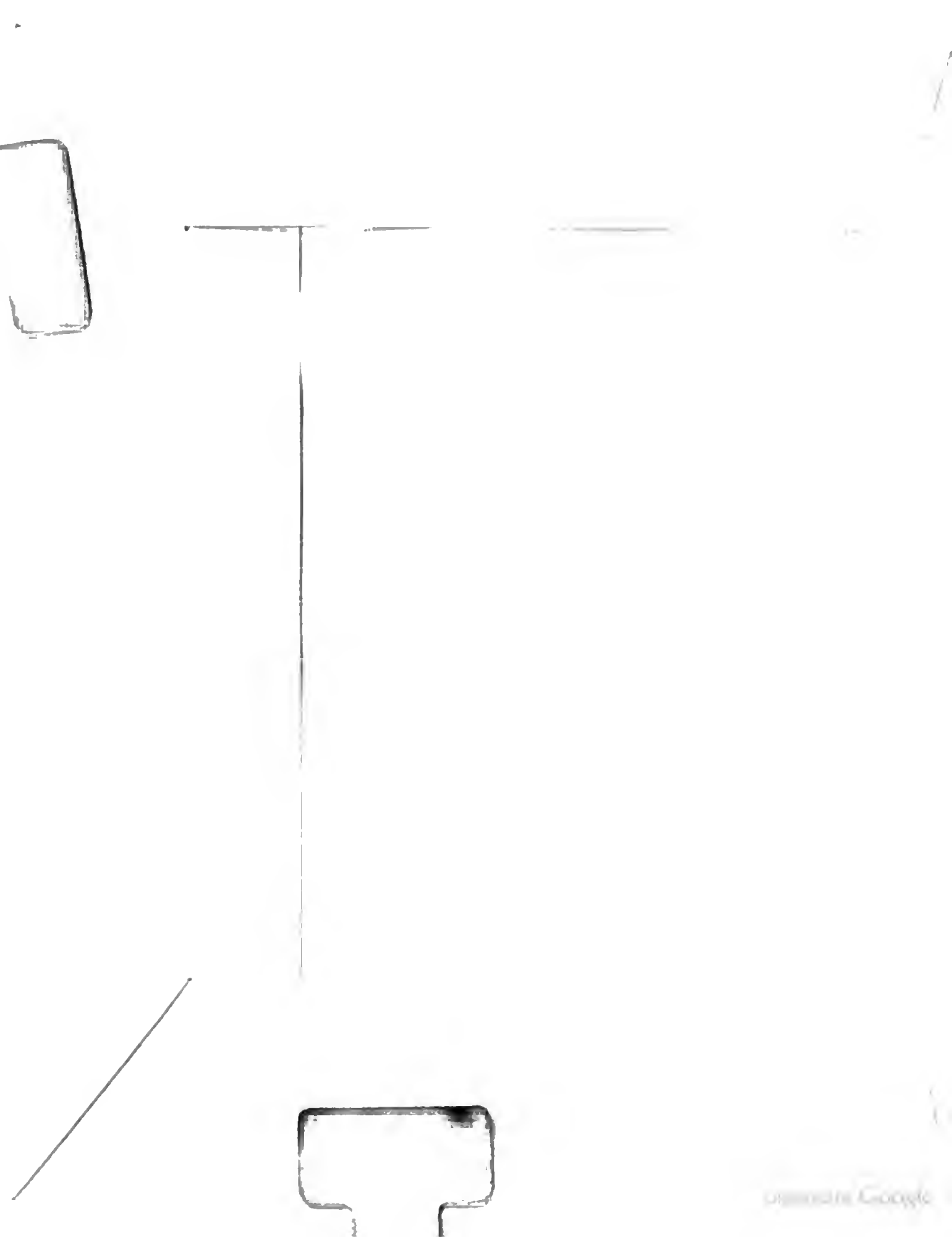

Digitized by Google

1160.3

Digitized by Google

RÉPONSE
DE MONSIEUR NEEDHAM
De la Société Royale des Sciences,
et de celle des Antiquités
de Londre,
AUX DEUX LETTRES
DE MONSIEUR BARTOLI
Antiquaire de S. M.
LE ROI DE SARDAIGNE.

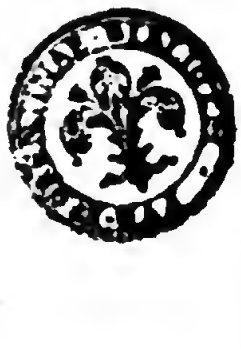
872

Facta manent.

RÉPONSE

DE MONSIEUR NEEDHAM

De la Société Royale des Sciences, et de celle des Antiquités de Londre,

AUX DEUX LETTRES

DE MONSIEUR BARTOLI

Antiquaire de S. M.

LE ROI DE SARDAIGNE.

JE ne ſçais pas ſi je dois plutôt me plaindre des contradictions que j'ai rencontré de la part d'un très-petit nombre de Savans dans mes recherches ſur l'identité des anciens Caractères Egyptiens, & Chinois; ou ſi je dois me féliciter de l'encouragement, que j'ai reçu de la part du Public: telle eſt cependant l'importance de ces recherches, tant par raport à la Réligion, qui eſt chere à la portion la plus ſaine du genre humain, que par raport à la Littérature en général, dont les progrés ſemblent intéreſſer tout le Monde, qu'elle devroit m'attirer des ſecours de toute part plutôt que de faire naitre des obſtacles pour m'arreter dans le chemin, que je me ſuis frayé.

Je laiſſe avec plaiſir diſcuter la cauſe d'un evenement ſi ſingulier à ces Philoſophes, qui prétendent connoître la nature de l'homme, & les reſſorts cachés, qui le font agir.

Je n'ai donc en vüe dans cette réponſe, que de rendre juſtice au Buſte, dont l'inſcription fait la baſe de ma découverte, & de me la faire à moi-même: je commence par raporter les piéces juſtificatives, qui regardent le ſujet en

queſtion, & ſans chercher à me couvrir de nuages, & à m'enfoncer dans les ténébres du *Scepticiſme* je paſſe enſuite à déduire les conſéquences, qui découlent directement de ces mêmes piéces.

La vérité ne craint pas le grand jour, ne ſe détourne pas dans ſon chemin, & ſe contente de peu de paroles.

DÉCLARATION

DE MONSIEUR NEEDHAM

SUR LA DIFFÉRENCE QUI SE TROUVE QUANT A' LA FORME, ET AU GOUT ENTRE LE BUSTE ORIGINAL ET LE DESSEIN QU'IL A PUBLIÉ A' ROME.

Je ſouſſigné déclare, qu'en faiſant copier le Buſte par Monſieur ALBERTI *Profeſſeur à l'Académie Royale, & Deſſinateur; je lui ai dit de ne pas ſe ſoucier de prendre la forme exacte du dit Buſte, mais ſeulement de faire une Copie fidéle des Caractères avec leur ſituation; une ſimple eſquiſſe du Buſte étant ſuffiſante pour cela. En foi de quoi &c.*

Donné à Turin ce 27. Avril 1762.

TURBERVILLE NEEDHAM.

CERTIFICAT

DE MONSIEUR ALBERTI

PROFESSEUR EN GÉOMÉTRIE SPÉCULATIVE, ET PRATIQUE, ET FORTIFICATION IRRÉGULIÉRE A' L'ACADÉMIE ROYALE

SUR LA MEME DIFFÉRENCE ENTRE LE DIT BUSTE ORIGINAL ET LE DESSEIN DE MONSIEUR NEEDHAM.

Atteſto io ſottoſcritto eſſere aſſolutamente vero quanto il Signore TURBERVILLE NEEDHAM *ha detto nella ſuddetta ſua dichiarazione relativamente alla forma, e ſtile del Buſto, come altresì de' Caratteri. In fede.*

Torino li 27. Aprile 1762.

GIUSEPPE ALBERTI.

ATTESTATION

DE MESSIEURS LES PROFESSEURS

NOMMÉS PAR S. E. MR. LE PREMIER PRESIDENT POUR COMPARER LA FORME ET LES CARACTERES PUBLIÉS PAR MONSIEUR NEEDHAM AVEC LA FORME ET LES CARACTERES DU BUSTE ORIGINAL.

Atteſtato ſopra l' Atto riferito nella ſeconda Lettera del Signor BARTOLI *Antiquario di S. M. al Signor Cavaliere* MONTAGU *della Società Reale di Londra, fatto a richieſta del Signor* NEEDHAM.

Nella conferenza tenutaſi nel Regio Muſeo di Torino, riferita nella ſeconda Lettera del Signor BARTOLI *al Signor Cavaliere* MONTAGU, *ſcritta in data de' 24. Aprile 1762, fummo richieſti unicamente di eſaminare, ſe la Copia anneſſa alla diſſertazione del Signor* NEEDHAM *concordava eſattamente coll' Originale, sì riguardo alla figura del Buſto, che riguardo alla conformazione de' Caratteri in eſſo ſcolpiti: ſiccome conſta tanto dal motivo dell' eſame* (pag. 6.), *che fu di ſoddisfare all' incumbenza, che aveva il detto Signor Cavaliere di proccurare un tal confronto, quanto dalle preciſe parole del queſito, che ci fu propoſto, regiſtrato* (pag. 7.) *nell' Atto, a cui ci ſiamo ſottoſcritti. Cioè in primo luogo*, ſe la Copia del Buſto ſia ſtata fatta con tutta eſattezza; *ed in ſecondo luogo*, ſe tutti li Caratteri ſiano appuntino corriſpondenti agli ſcolpiti in marmo. *Si aggiunſe, che non ſi faceva quiſtione del ſentimento del Signor* NEEDHAM *intorno la natura de' medeſimi Caratteri, nè della diſputa inſorta tra lui, ed altri Letterati, e che tutto l' eſame doveva intanto ridurſi a ciò, che era contenuto nel queſito; vale a dire ad una pura teſtimonianza ſopra la conformità, o diverſità, che ſarebbeſi preſentata agli occhi tra 'l detto Buſto, e la Copia.*

Confrontato pertanto l' uno coll' altra ſi ravviſarono molte notabili differenze tra la figura del Buſto, e la Copia, delle quali alcune furono eſattamente verificate, e deſcritte nell' Atto medeſimo, rimanendovene altre riguardanti maſſimamente gli ornamenti, che per mancanza di tempo non furono deſcritte in quella raunanza, ma riſervate ad altra occaſione.

Avendo parimente confrontato i Caratteri, ci ſiamo a tenor del queſito riſtretti a far fede della diverſità, che appariſce all' occhio, tra l' Originale, e la Copia, e ci ſiamo aſtenuti dal voler giudicare, ſe coteſte differenze, benchè ſenſibili riguardo alla figura di varj Caratteri, foſſero eſſenziali o nò, cioè ſe

fossero valevoli ad alterare la natura, o significazione de' medesimi. Laonde nella nostra testimonianza non d'altro capo s'è fatto menzione, che di sola diversità di posizione, e di mancanza di alcuni tratti coerentemente allo stato della quistione proposta.

Per prevenire adunque ogn' altra interpretazione, che potesse darsi all' Atto da noi sottoscritto, ed avendone il Signor NEEDHAM *richiesti di dargli attestato di quanto sopra, ripetiamo, che il nostro esame non ha avuto altr' oggetto, che un puro confronto tra l' Originale, e la Copia, e che altra non essendo la nostra incumbenza non siamo entrati nelle differenze, che dalle dissomiglianze osservate possono risultare riguardo al valor de' Caratteri. Con che confermiamo la prima nostra deposizione, ed aggiugniamo, che non ha da stendersi oltre di quello, che fu scritto nella medesima.*

Torino li 3. di Maggio 1762.

GIACINTO GERDIL.
T. GIANFRANCESCO MARCHINO.
GIUSEPPE LORENZO BRUNI.
CARLO ALLIONI.

CERTIFICAT

DE PLUSIEURS PERSONNES DISTINGUÉES PAR LEUR NOBLESSE, ET D'AUTRES TRÉS-CONNUES DANS LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES, QUI FAIT FOI DU PROGRÉS DE LA DÉCOUVERTE DE MR. NEEDHAM SUR L'IDENTITÉ DES ANCIENS CARACTERES EGYPTIENS ET CHINOIS.

Caractères Egyptiens pris des monumens publics à Rome & ailleurs, & confrontés avec des Caractères pareils dans le grand Dictionnaire Chinois au Vatican gravé à Pekin en vingt-ſix volumes.
Le titre Chinois du Dictionnaire eſt Ching-Zu-Tung.

Primo. Vingt-neuf Caractères, dont quelques uns ſont compoſés, ſur le Buſte qu'on trouve à Turin, dans le Cabinet Royal des Antiquités, publiés par Monſieur NEEDHAM.

2.° *Deux-cens & deux Caractères pris d'un moule fait à Veniſe par ordre de M.r* JENINGS *Gentilhomme Anglois, & actuellement en ſa poſſeſſion, ſur un marbre noir quarré, qui contient outre ces caractères pluſieurs figures Hiéroglyphiques.*

3.° *Soixante & dix Caractères pris des Obeliſques* Barbérien & Latéran, *les deux Lions aux* Thermes Diocletiennes, *les deux Sphinx dans la* Villa Borgheſe, *les deux Statues Egyptiennes dans la* Villa Albani, *& de la Table d'*Iſis *à* Turin.

Nous ſouſſignés atteſtons & certifions, qu'une grande partie des dits Caractères cités ci-deſſus nous ont été montrés dans le Dictionaire Chinois, & que nous n'en avons point trouvés,

qui ne fuſſent conformes à l'Original particuliérement ceux du Buſte, qui ont été gravés dans la diſſertation de M.r NEEDHAM *que nous avons examinés avec plus d'attention.*

Fait à Rome le 25. Mars 1762.

Le Chev. LYTTELTON.
Le Bailli de BRETEUIL. Ambaſſadeur de Malte à Rome.
Le Duc de GRAFTON.
Milord TAVISTOCH.
Le Duc de ROXBURGHE.
H. JAMES.
R. SMITH.

THOMAS LE SEUR, FRANÇOIS JACQUIER } Profeſſeurs au College de la Sapienza.
RIDOLFINO VENUTI Antiquaire de SA SAINTETE'.

VENONS maintenant aux conſéquences, qui découlent immédiatement de ces piéces juſtificatives: par la premiere déclaration confirmée par celle de Monſieur ALBERTI Profeſſeur à l' Académie Royale, je rends juſtice à moi-même ſur ce, que Meſſieurs MONTAGU & BARTOLI m'ont objecté aſſés légérement, que la figure, que j'ai donné au public ne reſſembloit pas à l'original avec cette préciſion, que ces Meſſieurs ſembloient exiger, ou pour m'exprimer dans leurs propres termes, qu'elle étoit totalement diſſemblable. Chacun, à mon avis, eſt libre de travailler à ſa fantaiſie, j'ai voulu me contenter alors de la ſeule inſcription, je pourrai peut-être dans la ſuite, quand j'aurai plus de loiſir, étudier à contenter une certaine délicateſſe, dont quelques uns ſe laiſſent éblouir, & à laquelle je n'ai point voulu m'attacher juſqu'ici, étant entiérement occupé de ma recherche ſur les Caractères, qui me paroiſſoit infiniment ſupérieure, & ſans contredit beaucoup plus intéreſſante pour les véritables Philoſophes.

Il paroit aſſés par la ſeconde déclaration, que Meſſieurs les PROFESSEURS aſſemblés par ordre de S. E. Mr. le Premier PRÉSIDENT pour comparer les Caractères, que j'ai publié avec ceux de l'original ſe ſont contentés d'une comparaiſon matérielle, ſans vouloir entrer dans l'eſprit d'une écriture, qui n'eſt guère connue en Europe, ſçavoir de celle des Egyptiens, & des Chinois, ou de tout autre Païs, conformément à l'unique objet, pour lequel ils avoient été requis. Mais s'il étoit permis à ces Mrs. dans une comparaiſon de cette eſpèce d'aller, pour ainſi dire le compas à la main, il ne devoit pas l'être à Monſieur BARTOLI, qui prétend raiſonner en conſéquence de leur déclaration, & en tirer des arguments contre ma découverte. Ne devoit-il pas ſçavoir avant toute choſe, ou qu'il ne ſe trouvoit aucune analogie entre l'écriture Chinoiſe, & celle d'Europe, ce qui à la vérité ne lui étoit pas poſſible dans un genre d'écriture, qui lui étoit totalement inconnu, ou s'il admettoit cette même analogie, comme très-probable, en partant de différences très-légéres en apparence dans notre façon d'écrire, qui ſont néanmoins quant' à leur expreſſion très-eſſentielles, n'auroit-il pas dû rendre ſon hommage complet à la vérité, en avouant en même-tems, que des différences, qui paroiſſent ſouvent très-notables, ne varient pas du tout ni l'expreſſion, ni la force des Caractères?

Qu'on procéde de cette façon, le compas à la main, avec les Antiquaires de Naples, & qu'on critique les deſſeins, qu'ils ont donnés des Inſcriptions, ou d'autres choſes trouvées à Portici, je ne ſçais pas quelle réponſe ils pourroient faire, ſuppoſé qu'ils en fiſſent une, ſi non qu'une Inſcription Grecque, par exemple, eſt toujours fidéle, quand un Lecteur entendu dans cette langue ſçait lire également avec facilité & l'original, & la copie, quoiqu'on n'ait pas ſervilement ſuivi trait pour trait la main ſouvent

mal adroite du Sculpteur. C'eſt l'eſprit, qui décide en pareilles choſes, & non pas la lettre morte priſe d'une maniére purement matérielle.

Cette réponſe, que je fais à Monſieur BARTOLI ſur les différences, qu'il a trouvé entre les Caractères de mon deſſein & ceux du Buſte, & dont il eſt tant choqué, peut s'appliquer parfaitement au cas préſent, quand même les différences, qu'il a remarqué, ſeroient beaucoup plus conſidérables, & s'étendiſſent preſque à tous les Caractères, en affectant l'inſcription dans toute ſa longueur: mais non! les différences remarquables ne s'étendent pas au-delà de deux ou trois caractères, comme on peut voir par la table comparative que j'ai fait graver de mes caractères, & de ceux de l'Original, qui ont été tirés de celle que Mr. BARTOLI a fait graver, (*) & ces différences ne ſont en aucune maniére auſſi notables, & ſi frappantes, que celles qu'on peut remarquer entre les Caractères Chinois tiré du *Lexicon Sinicum* de BAYER, qui j'ai auſſi inſéré à la fin de la même table: cependant le même Dictionaire déclare, que ces différences, quoique très-conſidérables en apparence, n'affectent pas la ſignification, & ne changent pas eſſentiellement le Caractère: ce ſont là deux exemples aſſés remarquables, que j'ai choiſi entre un grand nombre de la même eſpéce, que j'ai montré à Meſſieurs le Marquis de FLEURY, le Chev. de ROBILANT, le Comte de SALUCES, au Pere BECCARIE, à Meſſieurs BRUNI, DE LA GRANGE, GABER, & à pluſieurs autres Savans de Turin. Cela doit, ce me ſemble, ſuffire à démontrer la parfaite analogie qui ſe trouve en pareil cas entre l'écriture Chinoiſe, & celle de l'Europe; vingt exemples pareils trouvés dans le petit Dictionaire de BAYER, qui ne contient guère au-delà de deux milles caractères, produiront pour le moins huit-cens exemples dans

(*) Voyez toute la ſuite de la Table premiere qui eſt fort exacte.

le grand Dictionaire du Vatican, qui en renferme juſqu' à quatre-vingt mille.

Je ſuis donc en droit de me diſpenſer d'informer le Public pour me défendre contre des pareilles objections, que l'écriture Chinoiſe eſt compoſée de caractères radicaux, & de leur dérivés; qui ſe reſſemblent plus ou moins; qui tiennent toujours aſsès du Caractère radical pour faire connoître leur origine; & qui ſe multiplient au-delà de ce qu'on conçoit comunément: mais en fait de raiſon directe rien n'eſt à négliger. J'obſerverai cependant, que toutes ces différences dont Meſſieurs MONTAGU & BARTOLI ont fait tant de cas ne me ſemblent pas mériter l'attention de tout homme, qui penſe raiſonnablement ſur ce ſujet: de deux choſes l'une; ou ces différences ſont des fautes du graveur, comme celles du Caractère onziéme (*dans ma planche comparative*) dont le défaut, qui ſe trouve dans la figure au-deſſus, eſt corrigé enſuite dans la table, qui eſt deſſous, & du Caractère quinziéme (*dans la même planche*) ou l'erreur dans la table ne paroit pas dans le corps de la figure (*); ou ſelon le génie de l'écriture Chinoiſe, que j' ai déja fait ſentir par mon *Lexicon Chinois* à pluſieurs Savans, tant les caractères originaux, que les Caractères fautifs du Copiſte ſont égalements caractères Chinois, comme dérivés du même caractère radical, s' ils ne ſont pas les mêmes Caractères *paulo negligentius ſcripti*.

Cette inéxactitude du Copiſte dans ce cas pourra peut-être affecter l'interprétation, dont je n' ai jamais voulu répondre, comme j'ai déclaré dans ma diſſertation, mais non

(*) *Voyez ces mêmes Caractères, dans la Planche, que j'ai donné au public avec ma Diſſertation imprimés à Rome. Nos Savans d'Angleterre peuvent auſſi, s'ils le jugent à propos, conſulter un des deſſein originaux de Mr.* ALBERTI, *qui eſt entre les mains de Mr.* WILCOCKS, *& l'autre en grand eſt entre les mains du célébre Mr.* SMIDT *Antiquaire à Berne.*

pas la nature des Caractères, comme vraiment Chinois. *Identité de Caractères*, & *identité de puiſſance de Caractères*, ſont deux choſes totalement différentes: Je me ſuis engagé à prouver la premiere queſtion par raport aux Chinois, & aux Egyptiens; quant à la ſeconde je ne me propoſe pas encore d'y toucher juſqu'à ce que j'ai des autorités d'un plus grand poids, que celle de mon Chinois à Rome, qui eſt bien loin d'avoir les connoiſſances, que je demande dans un Interpréte, même, dans ſa propre langue, à la prendre dans toute ſon étendüe. Je connois trop bien la nature des attaques pour m'expoſer mal à propos, & m'étant aſſuré du fait avant de ne rien hazarder, je ne crains point d'échouer malgré les efforts, qu'on pourra faire pour annéantir ma découverte.

Quant à ce que Mr. BARTOLI objecte, que les ornemens à l'entour de la tête du Buſte ne ſont pas Egyptiens, Mr. VERLHEIN Deſſinateur, qui a voyagé en Egypte par ordre de S. M. le ROI de SARDAIGNE, entre les deſſeins, qu'il a apporté de ces Pays, il y a deux ans, en a un d'une femme Egyptienne, dont la tête eſt ornée en treſſes à peu-près de la même maniére, que le Buſte en queſtion, ce-ci balancera ce que Mr. BARTOLI dit d'avoir appris d'un Miſſionaire, ſavoir, que les femmes Géorgiennes (*) portent les cheveux treſſés de même, d'ailleurs ce dont j'ai l'honneur d'aſsûrer le Public eſt que l'Inſcription a été montrée à Rome par Mr. l'Abbé VENUTI célébre Antiquaire de S. S. à des Savans dans les langues Orientales, & à des Miſſionaires de différentes nations, & elle a été déclarée n'être ni Arabe, ni Arménienne, ni Cophte, ni d'aucun autre caractère connu à préſent en Europe.

(*) Les Géorgiens d'ailleurs ſont les mêmes, que les anciens Colches: or on peut prouver ce que Hérodote aſsûre lib. II. ſavoir que ces peuples ſont une Colonnie Egyptienne.

C'eſt ici la place d'ajoûter un mot ſur la façon de lire la dite Inſcription, quoique cette ſubtilité ne me regarde pas, puiſqu'il appartient au ſeul Interpréte Chinois de ſatisfaire la-deſſus les Lecteurs, à qui cette façon de lire ne plaît pas. Mais ſans entrer dans un détail de toutes les façons de lire en uſage parmi différentes nations, ou de gauche à droite, ou de droite à gauche, ou de toutes le deux (*) façons alternativement, ou enfin de haut en bas, dont-il y a tant d'exemples, faut-il que je répete ce que j'ai deja dit dans ma diſſertation, que dans un genre d'écrire de cette eſpèce, où les Caractères n'expriment que des idées, & où le Lecteur doit faire la grammaire en liſant lui-même, la direction & l'ordre dans la façon de lire n'eſt pas eſſentiellement déterminée: par exemple ſur le corps du Buſte, au lieu de lire *perſona magna hæc eſt* &c. qu'on commence les lignes perpendiculaires à gauche par le nom propre de *Shi-ſou-chi*, & qu'on continue ainſi ſans changer l'ordre, ou la direction, on aura également un ſens ſuivi, qui revient au même *Shi-ſou-chi, præſenti tempore tanquam Dea veneratur, quæ nimis, aut valde pulchra erat, perſona magna hæc eſt &c.* Mr. BARTOLI en ce cas n'aura plus rien à dire; mais encore une fois l'interprétation n'eſt pas de mon fait; cependant on revient toujours à la charge, & on veut mêler l'incertain & le certain enſemble.

Quant au Buſte en queſtion tous les argumens de Meſſieurs MONTAGU & BARTOLI ne ſauroient me perſuader qu'il ne ſoit pas véritablement d'une pierre d'Egypte: qu'il ſoit de marbre ou non c'eſt une queſtion qui n'intéreſſe perſonne quoique dans ma diſſertation je le nomme marbre ſur l'apparence extérieure ſans avoir examiné la-choſe en natu-

(*) Βουστροφηδον on en a un exemple dans la fameuſe Inſcription Sigéenne.

raliſte, de même que Mr. BARTOLI dans ſes lettres. Monſieur MONTAGU après avoir bien frotté avec un fer, ce qui eſt une preuve très-équivoque, puiſque toute pierre aſsès dure frottée contre un fer, & même pierre contre pierre rend un odeur de ſouffre, le déclare une eſpéce de *lapis Suillus*. Mais qu'il ſoit tout ce qu'on voudra, il n'en ſera pas moins pierre d'Egypte, & j'ai cité pour le prouver à Monſieur MONTAGU les deux Lions aux *Thermes Diocletiennes* à Rome, le deux Sphinx de *la Villa Borgheſe*, & pluſieurs autres ſtatues Egyptiennes dans la même Ville, en le priant d'examiner la choſe de près quand il y ſeroit arrivé. C'eſt ce que j'aurois fait moi-même ſi j'avois prévû les difficultés qu'on m'a fait la-deſſus à Turin; mais après tout, le témoignage de Monſieur BORRA ſavant Architecte, & de Monſieur VERLHEIN, qui ont été en Egypte, ne doit il pas l'emporter ſur des conjectures, & ſur le jugement de quelques Artiſtes en pierre? ces Meſſieurs en ont vû non ſeulement des Obeliſques, mais des Moſquées & autres monumens; en un mot le Buſte doit ſuivre le ſort des Caractères, à moins qu'on ſuppoſe le tout une copie, ce que Mr. BARTOLI ne prétend pas, & ne doit pas même prétendre ſans quelque preuve poſitive; les Caractères ſont prouvés être anciens & Egyptiens en ce que quelqu'uns ſe trouvent ſur d'autres monuments d'Egypte indubitables à Rome, & ils ſont en même-tems démontrés Chinois par le gran Dictionaire du Vatican. Vouloir faire prévaloir un argument très-équivoque tiré de la forme & du goût de la figure au-deſſus d'un argument très-poſitif tiré des Caractères mêmes, c'eſt bouleverſer les premiers principes & l'ordre de la raiſon. Mais non! la figure & le goût du Buſte ne s'oppoſent pas, même en ſe conformant aux idées que Monſieur BARTOLI peut avoir de celui des Egyptiens, comme ſi jamais ſculpteur du païs avoit pû s'écarter de ce même

goût ſec dans toute la ſuite des ſiécles de leur Empire; en effet rien n'empêche, que ce Buſte ſoit fait en Egypte dans le tems, par exemple, des PTOLEMÉES par un Statuaire du païs en s'approchant ou à la maniére Grecque, ou à celle d'Aſie. L'écriture Hiéroglyphique & ſacrée des Egyptiens étoit encore connue aux Prêtres du païs; c'eſt alors que MANETHON Prêtre d'Egypte a donné l'hiſtoire de ſa patrie, qu'il a tiré de l'écriture ſacrée des anciens Egyptiens. Du reſte la déclaration des lapidaires citée par Mr. BARTOLI ne conclut rien, ſoit qu'on trouve à Laveggio près de Come une carriere de la même eſpéce de pierre ou non, parcequ'on ne prétend pas, je penſe, que des pareilles carrieres n'exiſtent pas en Egypte, & parceque leur dépoſition eſt contradictoire, l'un diſant poſitivément, que le Buſte a été tiré de la carriere de Laveggio près de Come, & l'autre que c'eſt un *trovante* de cette même carriere: qui dit un *trovante* parle, ce me ſemble, ou d'une pierre, dont on trouve quelques morceaux ſur les montagnes ſans en avoir encore trouvé aucune carriere, comme on y rencontre des coquilles étrangeres, ou il parle d'un morceau détaché par hazard, dont il connoit l'origine, & dont il a vû faire le Buſte en queſtion, par conſéquent qui dit *un trovante* d'une carriere, qui exiſte dans le païs (applicable au ſujet préſent) ou ſe contredit, ou s'il n'a pas vû former le Buſte du *trovante* dont il parle, ne ſçait pas ce qu'il dit.

Une fois pour toûjours la queſtion entre moi & Mr. BARTOLI eſt de telle nature qu'elle doit d'elle-même ou s'établir malgré mes adverſaires, ou ſe détruire ſans que Mr. DE GUIGNES, qui m'attaque dans le *Journal des Savans*, ou quelqu'autre s'en mêle, puiſqu'elle devient une pierre de touche applicable à tous les monumens d'Egypte. Si ma découverte eſt réelle toutes les inſcriptions Egyptiennes, ayant

répondu parfaitement juſqu'à préſent (*) feront foi de ſa réalité, ſi au contraire elle n'étoit applicable qu'à la ſeule Inſcription de Turin, ce ne ſeroit qu'un coup du hazard, qui ne mériteroit pas des recherches ultérieures. Je ſuis d'autant plus charmé d'en avertir ces Meſſieurs, qui ſemblent n'avoir pas conſervé tous les égards que j'aurois eu pour eux en pareil cas, afin qu'ils s'épargnent à l'avenir des dépenſes, & des peines très-inutiles; du reſte on trouvera ma réponſe a Mr. DE GUIGNES dans les journaux de Paris de ce même mois de Mai, en avertiſſant ceux qui ſe ſont déja trompés la-deſſus qu'ils ne doivent pas prendre le jugement de Mr. DE GUIGNES dans le dit journal des Savans, quoiqu'il parle au pluriel, pour le jugement de tout le corps des Académiciens, ni le journal des Savans, qui n'eſt qu'un ſimple journal comme eſt le Mercure de France, pour les mémoires de l'Académie de Belles Lettres & d'inſcriptions.

Pour toute concluſion il me ſemble, que j'ai aſsès bien prouvé, que je ne ſuis ni un mauvais plaiſant (**), comme quelqu'un de mes adverſaires ont inſinué, ni un homme, qui a travaillé inutilement ſur une fauſſe inſcription: c'eſt ce dont on peut aiſément ſe convaincre par la ſeule inſpection de la table comparative des Caractères.

On verra auſſi, que tout étant exactement peſé, les objections ſe réduiſent aux témoignages abſurdes, ou contradictoires de deux ouvriers en pierre, à une expérience très-équivoque ſur la pierre dont le Buſte eſt compoſé, à un argument purement negatif, qui porte en ſubſtance, que Mr. BARTOLI n'a jamais vû aucun Buſte ou ſtatue Egyptienne de cette forme & maniére, à deux ou trois erreurs du graveur, & à deux Caractères *paulo negligentius ſcriptos*,

(*) Voyes l'atteſtation faite à Rome par les Témoins les plus reſpectables.
(**) Voyés les *Journ. des Savans*.

de trente-deux, qui compoſent l'inſcription (*). Que réſulte-t-il donc de tout ceci ?

Maxima de nihilo naſcitur hiſtoria.

Je dois après tout avertir mes Lecteurs, que je n'ai pas jugé à propos de répondre en détail à toutes les petites objections de Mr. BARTOLI, parceque le reſte de ſa Critique s'écarte entiérement de mon ſujet, & je ſerois dans l'obligation d'entrer dans des diſcuſſions, que je rejette abſolument pour ne pas ennuyer le public, & parcequ'il me ſuffit d'avoir confirmé d'une maniére aſſés convaincante la démonſtration, que j'avois déja donné de l'identité des Caractères en queſtion.

En un mot c'eſt là l'unique objet, que je me ſuis propoſé, & le ſeul que je m'engage à ſuivre inviolablement; on voit d'ailleurs aſſés par mon travail à Rome que j'aurois pû me paſſer du Buſte de Turin, mais j'ai voulu reprendre la queſtion depuis ſon origine: J'ai traité le fait, & je laiſſe à mes Lecteurs à décider du droit, toutes les objections faites juſqu'à préſent m'ont paru aſſés foibles, ſi le Public en juge de même.

Solventur riſu tabulæ, tu miſſus abibis. Hor.

(*) Voyez dans la Table comparative les Caractères 1. & 16.

À TURIN,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
CE 8. MAI 1762. AVEC PERMISSION.

11625

ble comparative des Caractères du Buſte original gravée par ordre de M. BARTOLI, *& de ceux qui ont été publiés à Rome par* M. NEEDHAM.

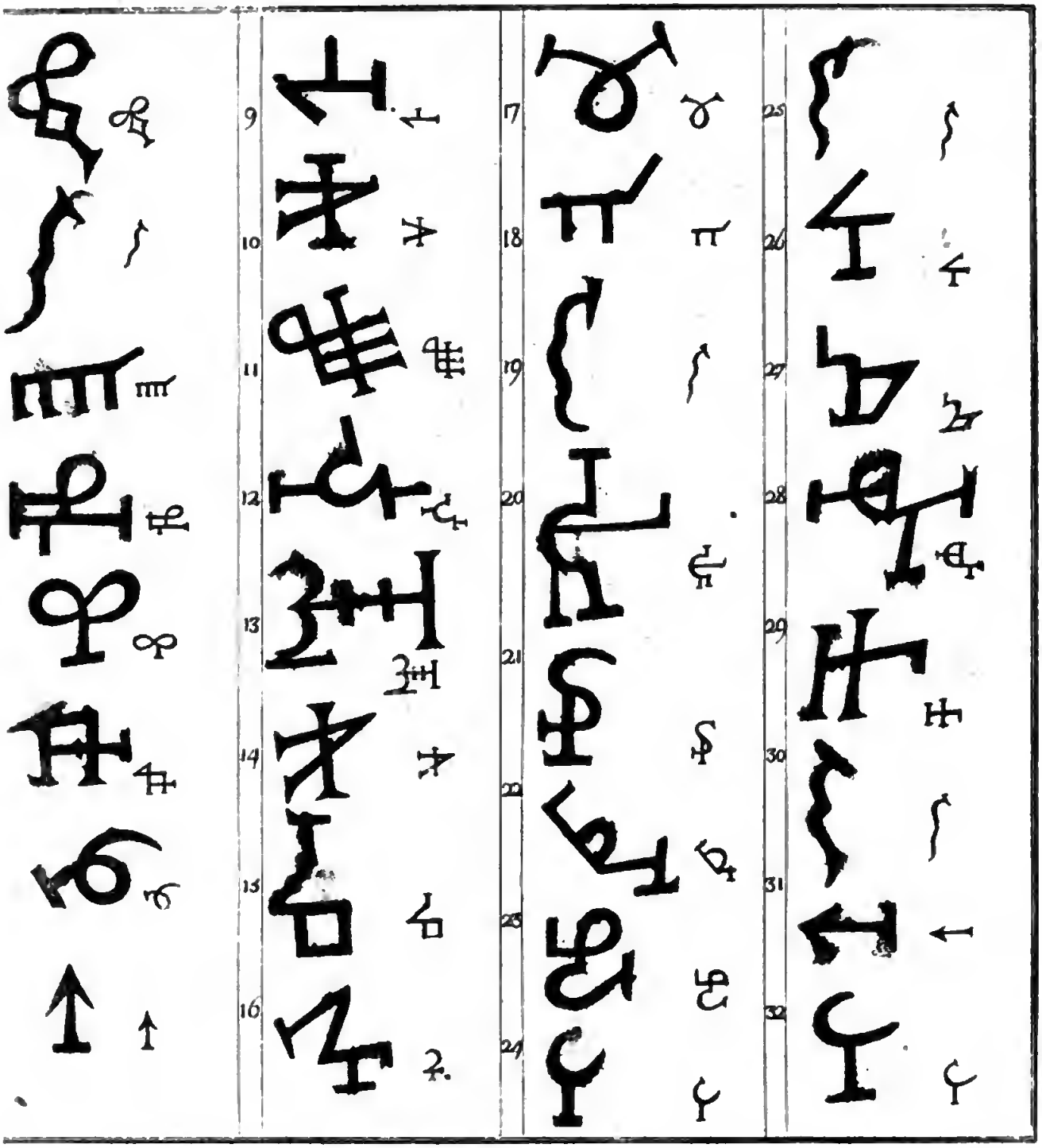

différences qu'on remarque entre les Caractères gravés dans ma planche, ſur le Buſte, dans la Table, ſont des fautes du Graveur: ceux qu'on voit ici en petit ſe retrouvent cependant dans l'une ou dans l'autre, & toujours dans le *Lexicon Chinois*.

Autre Table des Caractères Chinois très-différens en apparence, quoique ſynonimes, extraits du Lexicon Sinicum *de* BAYER.

Petropoli, ex Typographia Academiæ Imperatoriæ cIↃ IↃcc xxx.

Tom. II. pag. 1.

FAM (42) *pars Mundi, particula cujuſque rei.*

Dans l'explication pag. 92.

(43) *Idem character paullo negligentius ſcriptus.*

Dans l'explication, ibidem.

Tom. II. pag. 50.

XE, (74) *lapis.*

Dans l'explication pag. 155.

(75) *Idem character.*

Dans l'explication pag. 156.
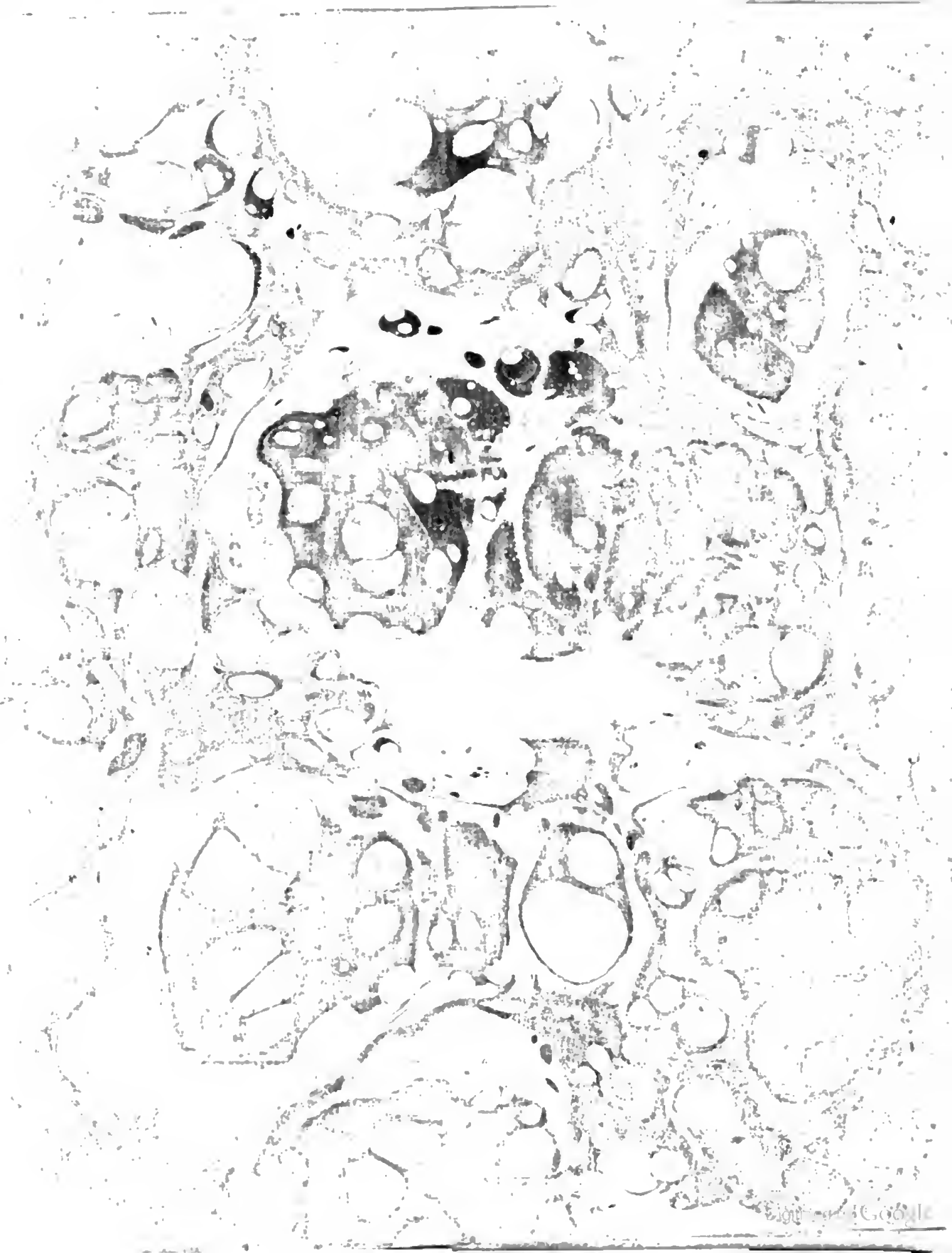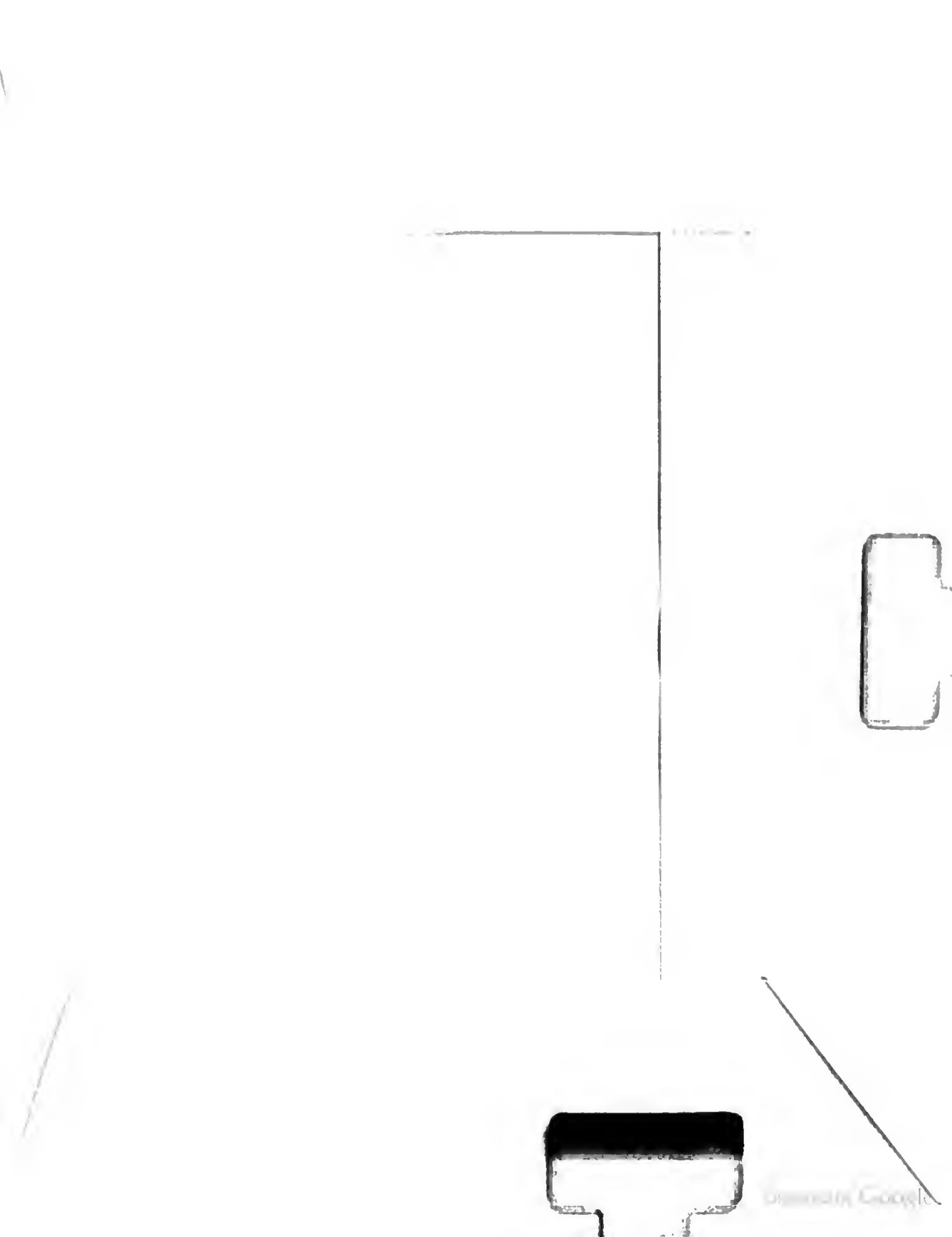
BS 862584